

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL

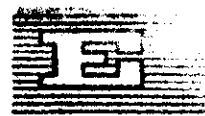


45823

Distr.  
GENERALE

E/CN.14/99  
1er février 1961

FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS



COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Troisième session, 6 février 1961  
Point 13 b) de l'ordre du jour provisoire

EVALUATION DES PROGRAMMES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ET DANS CELUI DES DROITS DE L'HOMME

61-246

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE  
Troisième session, 6 février 1960  
Point 13 b) de l'ordre du jour provisoire

EVALUATION DES PROGRAMMES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ET DANS CELUI DES DROITS DE L'HOMME

EVALUATION DES PROGRAMMES DANS LES DOMAINES ECONOMIQUE ET SOCIAL  
ET DANS CELUI DES DROITS DE L'HOMME

1. Au paragraphe 5 du dispositif de sa résolution 791 (XXX), le Conseil économique et social a invité les commissions économiques régionales des Nations Unies à étudier le rapport d'ensemble intitulé Perspectives pour les cinq années 1960-1964 (E/3347/Rev.1 - No de vente: 60.IV.14) de la Commission chargée de l'évaluation des programmes et à lui communiquer leurs observations à sa session d'été de 1961. Ce rapport constitue la forme définitive de l'évaluation de la portée, des tendances et du coût du programme ordinaire des Nations Unies dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme entreprise par le Secrétaire général. L'évaluation initiale avait été effectuée avec le concours de commissions régionales, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le rapport d'ensemble se présente donc, sous sa forme définitive, comme une synthèse des diverses évaluations effectuées, compte tenu des modifications proposées par le Conseil économique et social.

2. Le rapport esquisse, dans ses grandes lignes, le cadre dans lequel les activités de l'ONU et ses organes subsidiaires pourraient être développées dans les domaines économique et social et dans celui des droits de l'homme. Il n'a pas pour objet de formuler des programmes précis puisque des programmes de travail périodiques doivent normalement être établis par les diverses organisations. Le Secrétaire exécutif de la CEA a apporté sa contribution dans un document qui a été publié lors

de la deuxième session de la Commission, sous la cote E/CN.14/37; il a tenu compte, pour établir son évaluation, du mandat de la Commission et des vues des membres de la Commission exprimées dans le premier rapport de celle-ci au Conseil économique et social. L'examen du rapport d'ensemble indique que, d'une manière générale, les vues de la Commission ont été prises en considération. Pour sa part, le secrétariat estime que ce rapport est en harmonie avec les objectifs que la Commission s'efforce d'atteindre en matière de développement économique et social en Afrique et qu'il n'entraînera aucune modification de l'évaluation initiale du Secrétaire exécutif.

3. Toutefois, le Conseil économique et social a invité la Commission à se prononcer sur le rapport d'ensemble et à lui communiquer ses observations. Afin de faciliter la tâche de la Commission, le Secrétaire exécutif a reproduit ci-après les passages du rapport d'ensemble qui intéressent particulièrement la CEA.

4. Paragraphe du Rapport d'ensemble (Perspectives pour les cinq années 1960-1964) intéressant particulièrement la Commission économique pour l'Afrique

Parag. 130 (p.45) Comme on l'a noté, l'élaboration des données sur une base internationale est l'une des activités principales des organisations intergouvernementales. Ainsi, la publication de statistiques sur des sujets économiques et sociaux est l'une de leurs tâches permanentes. Il ne s'agit pas seulement d'études spéciales mais aussi d'un certain nombre de séries statistiques paraissant régulièrement. C'est ainsi que l'Organisation des Nations Unies publie périodiquement: un "Annuaire statistique" qui contient des données détaillées sur un grand nombre de questions économiques et sociales; un "Annuaire démographique" où l'on trouve des statistiques démographiques détaillées; un Yearbook of International Trade Statistics; un "Annuaire de statistiques des comptabilités nationales", qui contient des données détaillées sur les

comptes nationaux d'environ 70 pays et un rapport sur les "Ressources mondiales en énergie" qui fournit des renseignements pour 150 pays et territoires environ. Outre ces publications annuelles, l'Organisation des Nations Unies publie un "Bulletin mensuel de statistique" qui fournit des renseignements sur diverses questions économiques et sociales d'intérêt actuel; un rapport trimestriel intitulé Commodity Trade Statistics; une revue trimestrielle, Population and Vital Statistics Report; une publication intitulée Direction of International Trade (publiée par l'ONU, le Fonds monétaire international et la Banque internationale), qui comporte 11 numéros mensuels et un numéro annuel. Les bulletins économiques des commissions économiques régionales contiennent aussi des statistiques économiques courantes et elles publient un certain nombre de bulletins statistiques périodiques, en particulier la Commission économique pour l'Europe.

Parag. 136 (p. 46) L'un des objectifs principaux de l'activité internationale en matière de statistique est d'aider à la constitution de services nationaux de statistique. La publication de données et de rapports peut contribuer à atteindre cet objectif. En outre, on octroie aux gouvernements une assistance technique qui sera intensifiée au cours de la période considérée: envoi d'experts, attribution de bourses, création de centres de formation professionnelle. On envisage de faire un effort spécial pour créer des services statistiques en Afrique et terminer une enquête statistique portant sur ce continent. Des travaux très importants ont déjà été effectués à cet égard dans les autres régions.

Parag. 138 (p. 47) Une série d'études sur les conditions économiques et sociales qui paraissent régulièrement sont étroitement liées aux publications statistiques régulières de l'Organisation des Nations Unies et des institutions spécialisées. Tandis que les publications statistiques présentent essentiellement un intérêt direct pour les gouvernements, ces études contribuent non seulement à l'information des gouvernements mais aussi à la formulation d'une politique internationale. Parmi ces études,

on peut citer: l'étude annuelle sur l'économie mondiale, les rapports biennaux sur la situation sociale dans le monde (qui concernent alternativement les conditions sociales et les programmes sociaux); les rapports sur les droits de l'homme, qui paraissent tous les trois ans; les études économiques annuelles des commissions économiques pour l'Asie et l'Extrême-Orient, pour l'Amérique latine et pour l'Europe <sup>1/</sup>; les rapports annuels du Directeur général du BIT; les rapports sur "La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture", publiés chaque année par la FAO; le rapport de l'OMS sur la situation sanitaire mondiale. Dans leurs grandes lignes, ces publications resteront conçues selon les mêmes principes pendant les cinq prochaines années. D'une manière générale, on tend non seulement à donner un aperçu général des tendances mondiales dans le domaine étudié, mais à traiter plus particulièrement des sujets déterminés dans des études successives. Ainsi, pour l'étude sur l'économie mondiale, on a établi un programme provisoire fixant un certain nombre de sujets d'études pour les années à venir. On envisage d'effectuer une étude spéciale de la situation économique dans le monde qui paraîtrait tous les cinq ans, par exemple.

Parag. 140 (p. 48) L'Organisation des Nations Unies a préparé une série de projets de recherches dans le domaine de l'industrialisation et envisage de développer les recherches en ce qui concerne les techniques de programmation et la formulation de politiques de développement économique et social à l'échelon national. Elle se propose également d'étudier les projections économiques à long terme dans le cadre de l'élaboration

---

<sup>1/</sup> La CEA se propose de publier dans le Bulletin économique pour l'Afrique des études périodiques sur la conjoncture économique dans les pays et territoires africains, les événements marquants intéressant les politiques économiques et sociales et les répercussions sur les économies africaines des décisions de politique générale prises par les pays non africains qui ont un commerce important.

d'une politique économique internationale. La FAO envisage d'intensifier ses activités dans le domaine de la recherche agricole; elle se prépare à développer considérablement les études sur les tendances des produits de base et sur les projections à long terme ainsi que sur la consommation des denrées alimentaires et elle accordera une attention accrue à l'analyse économique pour la planification de l'agriculture. La création d'un nouvel Institut d'études du travail, envisagée par l'OIT, aura vraisemblablement pour effet de développer les travaux de recherche qui ont toujours constitué une partie des activités normales de cette Organisation. L'OMS a récemment entrepris un programme intensifié de recherches médicales.

Parag. 153 (p. 51) La mise en valeur des ressources énergétiques intéresse plus particulièrement les Nations Unies et l'AIEA, quoique l'Organisation météorologique mondiale et l'UNESCO y collaborent aussi. En ce qui concerne les problèmes d'intérêt général, les études des Nations Unies porteront a) sur l'évaluation économique des ressources énergétiques et b) sur les analyses à long terme des prix de revient et de vente des combustibles et de l'électricité. En ce qui concerne les problèmes intéressant plus précisément les pays sous-développés, les activités seront orientées vers l'étude des aspects économiques de la mise en valeur de l'énergie, y compris les sources nouvelles d'énergie, et on mettra tout d'abord l'accent sur l'économie de l'électrification. A l'échelon régional, les commissions économiques régionales ont mis en oeuvre des programmes dans le domaine de l'énergie, notamment en ce qui concerne la houille et l'électricité (et, dans le cas de la CEE, le gaz naturel) et elles ont entrepris des études sur les bilans énergétiques en considérant diverses sources d'énergie. Les travaux des commissions économiques régionales dans ce domaine seront intensifiés.

Parag. 176 (p.57) Les commissions économiques régionales des Nations Unies, qui doivent s'occuper de tous les aspects du développement économique de

leurs régions respectives, se sont intéressées activement, en étroite collaboration avec la FAO, au domaine de l'agriculture. Pour faciliter la coopération, la CEE, la CEAE0, la CEPAL et la CEA ont créé des services communs avec la FAO. L'évaluation des programmes de l'Organisation des Nations Unies décrit en détail les questions sur lesquelles ces nouveaux services doivent mettre l'accent. Par exemple, le service commun CEE/FAO doit s'occuper plus activement des prévisions de la production et de la demande pour permettre une exploitation plus rationnelle des ressources agricoles et une orientation plus avantageuse du commerce. Dans la région de la CEAE0, on poursuivra les travaux dans les domaines suivants: planification agricole, financement et crédit, politiques des prix, commercialisation, économie agricole et études sur l'emploi des surplus agricoles. Le service commun CEPAL/FAO se propose d'orienter spécialement ses activités vers les analyses et les projections de la production et du commerce agricoles sur le plan régional, et vers l'étude du rôle que joue l'agriculture dans le développement économique de la région et l'étude des obstacles qui s'opposent à l'expansion de l'agriculture. A la CEA, le service commun passera en revue les progrès actuellement réalisés dans le domaine de l'agriculture et examinera les moyens et les plans qui pourraient faire augmenter la productivité, en insistant particulièrement sur l'étude de la diversification de l'agriculture et des facteurs qui conditionnent le passage d'une agriculture de subsistance à une agriculture de marché.

Parag. 185 (p. 59) L'industrialisation et la productivité tiennent une grande place dans les activités des commissions économiques régionales. Des sous-comités et des groupes de travail ont étudié et suivi dans ce domaine une ample série de questions, notamment les suivantes: fer et acier (CEE et CEPAL), petites industries (CEAE0), techniques et méthodes de programmation du développement industriel (CEAE0 et CEPAL), automation (CEE). La CEA, de création récente, a reconnu la nécessité d'entreprendre des études sur les divers aspects des problèmes



d'industrialisation qui se posent en Afrique, notamment l'aspect financier et l'élaboration des programmes. Toutes les commissions économiques régionales envisagent de développer leurs travaux sur l'industrialisation.

Parag. 191 (p. 60) Cependant, les travaux de l'Organisation des Nations Unies s'orienteront à l'avenir principalement vers des activités d'assistance technique dans des domaines comme les transports intérieurs par route, rail et eau, et les aspects économiques des transports et des communications, en particulier dans leurs rapports avec le développement économique. Ces modes de transport et leurs aspects économiques doivent occuper une place de plus en plus importante, notamment dans le programme de la CEAEO (projet de construction d'une autoroute asiatique reliant Istanbul à Singapour) et dans celui de la CEPAL. De même, la Commission économique pour l'Afrique s'attachera spécialement à résoudre le problème que pose le développement des transports dont l'importance est capitale dans tous les pays de cette région. L'importance prise par les questions de transport dans les pays peu développés est la conséquence logique du fait que les progrès énormes accomplis récemment dans la technologie des transports et des communications, dont il a été question plus haut, ont été mis à profit dans les pays développés, mais n'ont influé que dans une très faible mesure et d'une manière irrégulière sur l'économie intérieure et régionale de la plupart des régions sous-développées. Bien qu'on s'accorde généralement à reconnaître l'importance des transports et des communications, qui constituent l'infrastructure essentielle des sociétés industrielles naissantes, il reste encore beaucoup à faire pour que les conditions économiques permettent d'accomplir des progrès à cet égard, dans les pays qui en ont le plus besoin.

Parag. 202 (p. 63) La CEA projette notamment d'étudier les répercussions de la Communauté économique européenne sur le commerce des pays africains, en

consultation avec le secrétariat de la CEE, le GATT et d'autres organisations internationales. Elle se propose en outre d'entreprendre une série d'études sur le commerce intrarégional et sur la situation des produits de base sur les marchés mondiaux.

Parag. 203 (p. 63) Bien que par définition les commissions régionales s'occupent avant tout des problèmes commerciaux qui se posent dans les régions qu'elles desservent, elles s'intéressent aussi aux relations commerciales interrégionales et sont conscientes de la nécessité de se tenir au courant de leurs activités mutuelles et, le cas échéant, d'établir entre elles une collaboration. Il devient de plus en plus évident que certains des problèmes économiques régionaux les plus importants doivent être envisagés sur le plan mondial comme sur le plan régional si l'on veut leur donner une solution concrète. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des paiements, des marchés communs, des zones de libre échange et des politiques relatives aux produits de base.

Parag. 208 (p. 65) Dans les cinq années à venir, le programme démographique des Nations Unies portera sur les points suivants: 1) renseignements touchant les tendances démographiques et leurs rapports avec les problèmes économiques et sociaux; 2) étude des migrations de la campagne vers la ville dans les pays sous-développés; 3) études pilotes permettant de faire connaître aux gouvernements intéressés les méthodes de rassemblement et d'utilisation des données démographiques; 4) assistance aux gouvernements pour l'évaluation et l'utilisation des résultats des recensements de 1960 et 1961; 5) conférences internationales et cycles d'étude régionaux ayant pour but d'appeler l'attention sur les problèmes démographiques et de les faire mieux comprendre.

Parag. 209 (p. 65) La CEA, la CEAO et la CEPAL entreprendront divers projets. La CEPAL s'occupera notamment des questions démographiques qui se posent à propos des ressources en main-d'oeuvre et des analyses et projections démographiques indispensables à l'élaboration des programmes économiques.

La CEAEO étudiera les effets des tendances démographiques sur l'emploi, la formation de capital et l'investissement, ainsi que les effets du développement économique sur l'accroissement démographique. Ces deux commissions s'intéresseront particulièrement à la formation de démographes sur le plan régional, et à des recherches sur les migrations intérieures dans leurs rapports avec l'urbanisation. La CEAEO a recommandé qu'une conférence démographique pour les pays d'Asie soit organisée vers la fin de 1961 ou le début de 1962. Cette conférence s'occuperait notamment de l'utilisation des études démographiques aux fins des programmes de développement économique et social, et ferait le point de l'expérience acquise par les gouvernements en ce qui concerne les programmes de planification de la famille et les autres méthodes utilisées pour résoudre les problèmes démographiques.

Parag. 213 (p.66) Cependant, l'Organisation des Nations Unies (Direction des affaires sociales) poursuivra la réalisation d'autres programmes: centres nationaux et régionaux de l'habitation (en coopération avec les commissions économiques régionales); travaux relatifs à la planification physique (ou du milieu) et à la planification régionale, en particulier dans le cadre des programmes généraux de développement. La CEE s'attachera tout spécialement à l'accroissement de la productivité dans l'industrie du bâtiment, à l'aménagement des agglomérations et à l'urbanisme, à l'évaluation des besoins de logement, ainsi qu'à la normalisation et à la spécialisation internationales du matériel de construction. La CEAEO compte maintenir au premier rang de ses préoccupations le problème des habitations à bon marché et de la réduction des coûts de construction. Le programme d'intégration économique de l'Amérique centrale, établi par la CEPAL, prévoit des études sur les industries de matériaux de construction, les coûts de construction et la demande de matériaux, ainsi que sur la possibilité de satisfaire la demande en utilisant des matériaux produits en Amérique centrale. Quant à la CEA, elle envisage d'organiser un atelier sur l'amélioration du logement et des installations collectives rurales dans le cadre des programmes de développement communautaire en Afrique.

Parag. 251 (p.75) L'Organisation des Nations Unies, qui a déjà créé des instituts régionaux s'occupant de formation dans divers domaines, tels que la statistique, la démographie, l'administration publique, et le logement, et qui a organisé au Siège un programme de formation à l'intention d'économistes africains, envisage de poursuivre des activités de ce type. La CEPAL élargira le programme mixte CEPAL/PEAT de formation en matière de développement économique. Un programme de formation en cours d'emploi sera organisé à la CEAEO à l'intention d'économistes, et le programme de formation analogue qui existe à la CEE sera élargi. La CEPAL et la CEAEO effectueront, en collaboration avec l'UNESCO, des enquêtes sur l'enseignement de l'économie dans leurs régions respectives, en vue de donner aux économistes une meilleure formation en ce qui concerne les aspects pratiques du développement économique. La création d'instituts de formation, comme on l'a vu plus haut, est l'une des activités principales du Fonds spécial. L'Agence internationale de l'énergie atomique, en coopération avec d'autres institutions intéressées, a organisé un certain nombre de cours de formation et envisage d'en organiser d'autres sur des questions telles que l'utilisation des isotopes radioactifs pour l'agriculture et la médecine, les réacteurs, la radiophysique médicale et sanitaire, la protection contre les radiations et la fixation de dates par le carbone-14 dans la recherche archéologique.

Parag. 277 (p.84) Etant donné l'attention croissante que l'on accorde à l'action conjointe ou concertée en vue du développement dans son ensemble et à l'interdépendance des facteurs économiques et sociaux que ce développement met en jeu, un certain nombre de nouveaux programmes ont été mis au point dans ce domaine général et il est probable que, dans l'avenir, d'autres initiatives seront prises en ce sens. Les commissions économiques régionales pour l'Afrique, l'Asie et l'Extrême-Orient, et l'Amérique latine ont récemment ajouté aux questions dont elles s'occupent les "aspects sociaux du développement économique".

Parag. 286 (p.86) Cependant, en ce qui concerne l'activité des Nations Unies dans le domaine de l'administration publique, l'innovation la plus importante a été la mise en oeuvre d'un programme (OPEX) dans le cadre duquel l'Organisation recrute et rémunère partiellement du personnel de direction et d'exécution destiné à être employé dans les services des gouvernements qui en font la demande. Les pays en cours de développement qui connaissent une pénurie de personnel de direction qualifié peuvent, sur demande, bénéficier du concours d'experts recrutés dans le cadre de ce programme. Bien que les débuts aient été modestes, le nombre de demandes reçues laisse prévoir un accroissement des services fournis. Comme les postes à pourvoir se trouvent fréquemment dans les ministères qui, pour les affaires internationales, traitent normalement avec les institutions spécialisées, l'exécution du programme OPEX suppose une coopération très étroite entre les divers organismes des Nations Unies.

Parag. 295 (p.89) Pour ce qui est de la recherche budgétaire, les travaux sur la reclassification des opérations de l'Etat destinés à procurer des données pour l'élaboration des politiques économiques et sociales sont presque terminés. Les systèmes de classification économique et fonctionnelle mis au point par le Secrétariat ont été examinés par les groupes d'étude régionaux sur les problèmes budgétaires organisés en Asie et en Amérique latine avec le concours des commissions économiques régionales. Une haute priorité sera accordée à ces questions en Afrique, où le premier groupe d'étude régional sur les problèmes budgétaires doit se tenir en 1961.

Parag. 318 (p.95) Du fait de l'extension des opérations pratiques, l'importance jusqu'alors accordée aux travaux effectués au siège se porte sur les activités sur place. Les commissions économiques régionales, en particulier les commissions pour l'Asie et l'Extrême-Orient, l'Amérique latine et l'Afrique, prennent une importance de plus en plus grande en tant que centres de discussion et d'encouragement du développement

économique, y compris de ses aspects sociaux. C'est là, et non au Conseil ou à l'Assemblée générale, que se rencontrent les experts, les planificateurs et les administrateurs, qui sont les premiers responsables du développement économique de leurs pays respectifs dans les diverses régions. Dans le même esprit, plusieurs institutions spécialisées ont fait une place de plus en plus grande aux bureaux régionaux ou ont prévu de nouveaux bureaux régionaux ou locaux dans les régions où les besoins sont les plus grands. A la FAO, par exemple, les travaux sur le terrain exécutés par les bureaux régionaux se sont développés plus rapidement que les activités du siège et il est probable que cette tendance continuera. Dès l'origine, l'OMS a confié, aux termes de sa constitution, de vastes responsabilités à ses comités régionaux composés de représentants de gouvernements: ces organes régionaux ont joué un rôle de plus en plus grand dans l'élaboration et l'exécution des programmes de l'OMS.

Parag. 337 (p. 101) Cette tendance à une planification, à une programmation et à une intégration plus poussées est évidente, à des degrés divers, dans toutes les principales régions du monde. En Europe, les efforts faits dans la voie de l'intégration régionale, sur le plan économique et social, se poursuivent surtout en dehors du cadre de l'ONU, quoique certaines organisations, comme l'OIT, ou certains organes, la CEE par exemple, aient participé à la collaboration régionale ou subrégionale dans certains domaines techniques. Ce sont des organes de l'ONU, comme la CEAE0 en Asie et en Extrême-Orient et la CEPAL en Amérique latine, qui ont pris l'initiative du mouvement en faveur d'une planification commune et d'une intégration économique plus poussée en Asie et en Amérique latine. La FAO s'intéresse de plus en plus à la planification régionale vue sous l'angle du développement de l'agriculture.

Parag. 338 (p. 101) Dans la région de la CEAE0, un organe subsidiaire de la Commission - le Groupe de travail du développement et des plans économiques - s'occupe depuis des années des problèmes que posent les techniques de programmation et a adopté une méthode de travail "secteur par secteur".

De plus, la CEAE0 a décidé de créer une conférence des planificateurs d'Asie qui se réunira en session plénière tous les deux ou trois ans et à laquelle assisteront des hauts fonctionnaires chargés du développement et de la planification économiques. Cette conférence doit passer en revue l'ensemble des travaux et des progrès réalisés en matière de planification. A l'échelon des subdivisions régionales, le Comité pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong, composé des quatre pays situés sur le Mékong inférieur, poursuit activement des études sur les investissements nécessaires pour aménager le bassin, études qui seront utilisées pour la mise au point d'un programme général de développement. La construction, sur l'initiative de la CEAE0, d'une route asiatique nécessitera également une large collaboration. En Amérique latine, des progrès constants sont réalisés dans le cadre du programme d'intégration économique des pays d'Amérique centrale (organisé par la CEPAL) auquel collaborent plusieurs institutions spécialisées, notamment la FAO. La CEPAL a décidé d'accorder la priorité absolue à l'assistance qu'elle fournira pour la création d'un marché régional en Amérique latine et d'un système de paiements; un traité instituant une zone de libre échange vient d'être signé tout récemment. Lors de sa première session, la Commission économique pour l'Afrique a souligné que l'action concertée est un facteur essentiel du développement économique et social; elle a formulé des propositions concrètes pour faciliter cette action concertée et favoriser la collaboration économique entre les pays et les territoires de différentes subdivisions régionales.

1912

The first part of the report deals with the general situation of the country. It is noted that the population is increasing rapidly, and that the government is making great efforts to improve the education of the people. The second part of the report deals with the economic situation. It is noted that the country is rich in natural resources, and that the government is making great efforts to develop these resources. The third part of the report deals with the social situation. It is noted that the people are generally poor, and that the government is making great efforts to improve their living conditions.